



HAUTE MAURIENNE VANOISE TOURISME RECRUTE DES **Conseillers(ères) en séjour** (H/F)

Vous connaissez et aimez la Haute Maurienne ? Vous avez à cœur de concourir à sa notoriété, de partager les valeurs de ce territoire ? **Rejoignez-nous pour la saison estivale 2023.** Vous accordez de l'importance à assurer un accueil de qualité à tous les visiteurs ? En tant que conseiller en séjour (H/F), vous réalisez des actions de promotion et commercialisation de produits et activités touristiques du territoire.

Le/la Conseiller(ère) en séjour idéal(e) a :

- ◆ Un bon relationnel, de la patience, le sourire, est ponctuel(le), de la rigueur, l'esprit d'initiative
- ◆ Une bonne connaissance du territoire Haute Maurienne Vanoise
- ◆ La capacité de tenir une caisse (encaissement, remboursement)
- ◆ La maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet)
- ◆ La maîtrise des langues étrangères : Anglais professionnel requis au minimum et l'Italien sera apprécié

*BTS tourisme ou équivalent souhaité
Expérience dans un poste similaire souhaitée
Permis B indispensable selon les postes.*

Comment postuler ?

*Candidatures par mail, entretiens prévus rapidement semaines suivantes.
Lettre de motivation et CV à envoyer à :
Mme Favre Elodie - RRH:
recrutement@hautemaurienne.com
Renseignements sur demandes par mail
ou au 06.68.81.15.21*

Les missions :

- ◆ Accueil physique et téléphonique des vacanciers et réponses aux mails
- ◆ Informations sur les villages et les activités
- ◆ Vente de prestations et tenue de la caisse
- ◆ Organisation et tenue de l'espace d'accueil
- ◆ Gestion des différents tableaux de bord (fréquentations, stocks ...)
- ◆ Travaux de secrétariat pour la station

Les stations :

- ◆ Des postes sont à pourvoir au sein de toutes nos stations (affectations sur différents bureaux définies après entretiens) :
*Aussois / Bessans & Bonneval sur Arc /
La Norma / Val Cenis / Valfréjus*

Différents contrats saisonniers possibles : Temps complet ou temps partiel, de fin juin à mi septembre. Faites-nous part de vos souhaits dans la lettre de motivation. Conditions d'embauches : Rémunération selon la convention collective des organismes de tourisme : Échelon 1.1, indice 1420 /1712.52 € brut par mois + prime d'aide au logement (50% du loyer avec un plafond à 200€)+ mutuelle + Comité d'entreprise. Majorations financières des dimanches, et jours fériés.